

Conception : ESSEC

**HISTOIRE, GÉOGRAPHIE et GÉOPOLITIQUE
DU MONDE CONTEMPORAIN**

Option Scientifique

Mardi 27 avril 2021, de 8 h à 12 h

La maîtrise des espaces communs (maritime, aérien, extra-atmosphérique et numérique), enjeu de puissance par les États depuis 1945.

N.B. :

Tout verbiage doit être évité et il est expressément recommandé de ne pas dépasser huit pages.

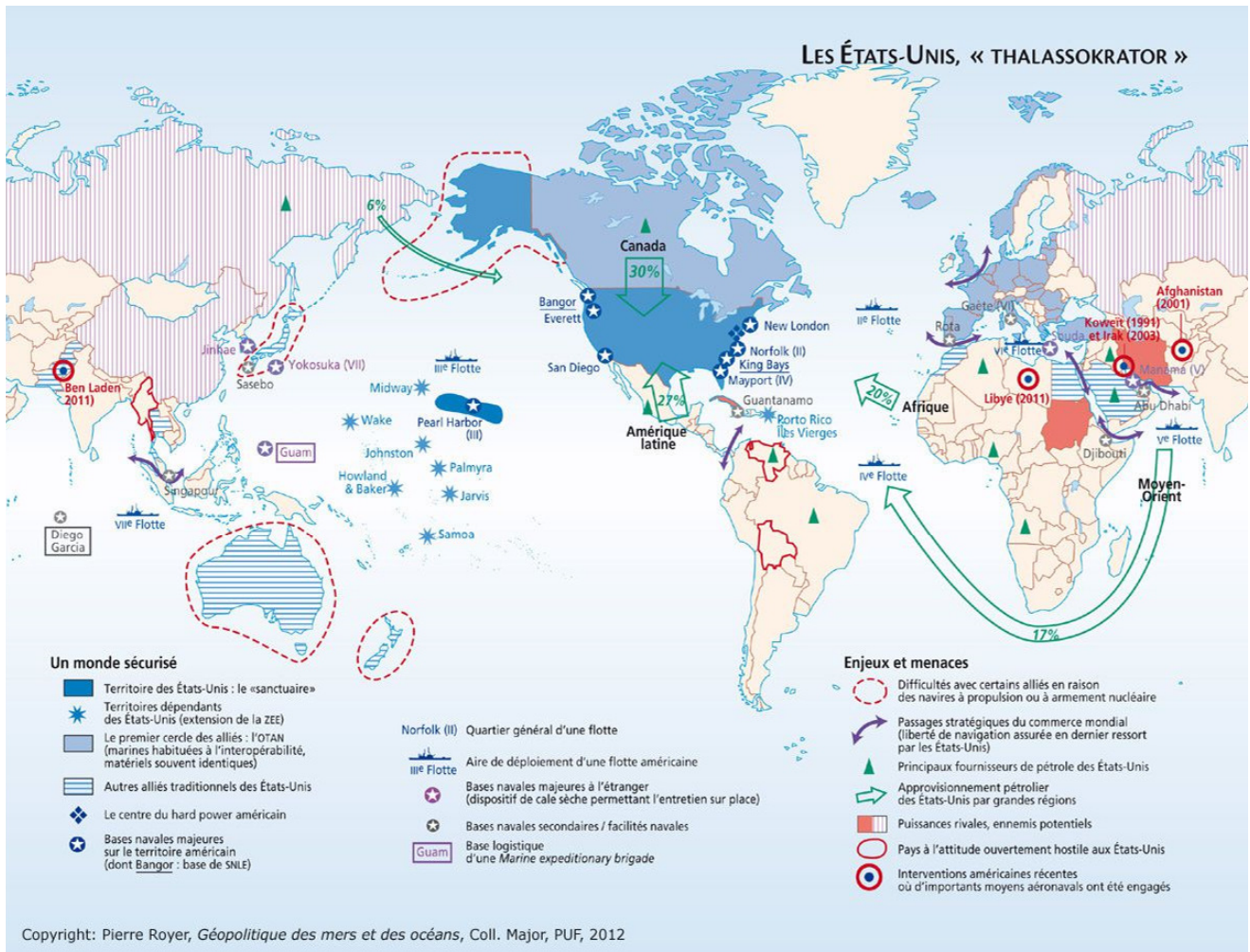
Il sera tenu compte des qualités de plan et d'exposition, ainsi que de la correction de la langue.

Les documents d'accompagnement ci-joints sont essentiellement là pour aider le candidat à la réflexion dans le cadre de la dissertation. Ils n'ont pas à faire l'objet d'un commentaire spécifique.

Aucun document n'est autorisé. L'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.

Si au cours de l'épreuve un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il la signalera sur sa copie et poursuivra en expliquant les raisons des initiatives qu'il sera amené à prendre.

Document n°1 : Les États-Unis, « Thalassokrator » au début des années 2010



Source : Le Blog Geodatas, 2014.

Document n°2 : « Les câbles sous-marins, des enjeux géostratégiques »

« (...) une grande majorité des données qui circulent vers l'international transitent par ces câbles sous-marins, plus de 90 % des communications mondiales. Ces données sont nécessaires, voire indispensables à une grande partie de nos activités quotidiennes. Cela signifie que nos sociétés sont de plus en plus dépendantes des câbles sous-marins, sans forcément que l'on s'en rende compte. Ce qui confère un rôle et un intérêt stratégique à ces infrastructures, c'est qu'en cas de rupture du trafic passant par câbles, un grand nombre d'activités seront impactées, que ce soit au niveau bancaire ou boursier, au niveau des vols internationaux ou bien sûr des réseaux sociaux. C'est donc l'ensemble de l'économie mondiale et notre mode de vie en société qui s'en retrouveraient impactés. (...) Il existe une concentration des infrastructures sur trois grands axes principaux : l'axe transatlantique, l'axe transpacifique et l'axe Europe-Asie, qui passe par le canal de Suez. Il faut aussi noter un développement important des interconnexions régionales en Asie et une connectivité croissante de l'Afrique qui attire notamment les GAFAM. Il faut aussi citer l'émergence de quelques nouvelles routes « sud-sud », par exemple entre l'Afrique et l'Amérique latine ».

Source : Camille Morel, « Les câbles sous-marins, infrastructures maritimes au cœur des communications mondiales », *Géopolitique des mers et des océans, Grands dossiers de Diplomatie Magazine*, février-mars 2020.

Document n°3 : « L'océan Indien, nouveau centre du monde ? »



Source : Thomas Marrier d'Unienville, « L'océan Indien, nouveau centre du monde ? », Diploweb, février 2019.

Document n°4 : Les enjeux géopolitiques de l'espace numérique

« La révolution numérique a permis l'émergence de nouveaux acteurs mondiaux si puissants économiquement et financièrement qu'ils rivalisent avec nombre d'États. Ces entreprises privées - comme Google, Facebook ou Baidu - opèrent dans le monde entier à travers les frontières. Elles facilitent les communications et les transactions entre les utilisateurs, ce que l'on appelle l'intermédiation. Elles collectent et contrôlent ainsi d'énormes quantités de données. Mais leur distribution géographique n'est pas uniforme, ce qui génère d'énormes déséquilibres dans les flux de données. Or ces déséquilibres ont une importance stratégique. (...) Les révélations d'Edward Snowden en 2013 ont ainsi suscité une véritable prise de conscience de la part des États européens de leur dépendance extrême aux plates-formes américaines et des avantages stratégiques que les États-Unis pouvaient en retirer (...).

Source : Frédéric Douzet et Alix Desforges, « Du cyberspace à la datasphère. Le nouveau front pionnier de la géographie », Netcom, 1-2 2018.

Document n°5 : L'Espace, milieu essentiel au fonctionnement de la société et de la sécurité de la France (2019).

« L'espace est un milieu essentiel au fonctionnement de notre société et à sa sécurité. Il est aujourd'hui au cœur d'une compétition stratégique et industrielle qui touche ses applications tant civiles (New Space) que militaires (conflictualité croissante entre États) et menace notre liberté d'accès et d'action dans l'espace. L'analyse renouvelée de l'environnement spatial et de ses menaces, de ses risques et de ses opportunités et la reconnaissance du caractère stratégique des capacités spatiales pour la France lui imposent de revisiter son modèle pour demeurer une puissance spatiale de premier plan. Notre nouvelle stratégie spatiale de défense vise à renforcer notre autonomie stratégique dans ce domaine, en s'appuyant sur trois axes : le renforcement des capacités militaires actuelles de veille stratégique et d'appui aux opérations (observation, écoute, télécommunications, positionnement/navigation, météorologie, géographie) ; l'extension des capacités de connaissance de la situation spatiale (SSA) pour surveiller l'activité sur toutes les orbites ; enfin le développement d'une capacité spatiale de défense (...) ».

Source : Ministère des armées, Stratégie spatiale de défense, synthèse, 2019, p. 1.

